

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 51 (1900)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** Revue des journaux forestiers étrangers

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Toutes les difficultés qui pourraient surgir concernant l'interprétation des statuts sont tranchées définitivement par l'assemblée générale.

Ce sont là les dispositions fondamentales des statuts de la société d'assurance des forestiers allemands, à laquelle M. *Merz* propose de nous rattacher.

Dans un intéressant article sur l'activité de cette institution, M. le Dr *Jäger* estime que pour l'Allemagne seule, environ 15,000 forestiers pourraient être reçus comme membres. On peut, en outre, extraire de cet article que:

En 1888, chaque assuré possédait en moyenne 4,5 actions = 2250 M.
" 1893, " " " " 4,7 " = 2350 "
" 1898, " " " " 5,6 " = 2800 "

Ainsi donc, en 10 ans, la valeur du capital assuré aurait augmenté de 500 M. par assuré, soit de  $1 \frac{1}{2}$  million de marcs pour l'association. C'est la preuve d'un grand progrès en matière d'épargne chez les membres de la „Sterbekasse“ et la preuve aussi de la confiance toujours croissante de ceux-ci dans son efficacité. L'épargne, comme toute chose en ce monde, doit être apprise; aussi bien, la société d'assurance remplirait-elle déjà une tâche d'une haute portée morale en encourageant chez ses membres le désir de veiller, pendant qu'il est encore temps, au bien-être matériel de leurs successeurs. Cette habitude d'épargne paraîtrait plus facile à chacun, quand il saurait que le fruit de ses économies n'est pas destiné à nourrir les spéculations de maisons financières étrangères, mais bien à rendre prospère une association dont le seul but est d'augmenter le bien-être des hommes de la forêt.

La Société des rentes suisses, à Zurich, et la „Schweiz. Sterbe- und Alterskasse“ (assurance sur la vie et caisse de retraite), à Bâle, ont déjà fait des offres très favorables à la Société suisse des forestiers pour une assurance collective de ses membres. Toutefois, leurs conditions sont loin d'être aussi favorables que celles auxquelles s'assure le forestier allemand à la „Sterbekasse“, et cela pour la raison que les primes des deux établissements mentionnés sont calculées pour la population entière du pays sans distinction des professions; il leur est, d'autre part, impossible d'établir un tarif de faveur pour les ressortis-sants d'une profession déterminée.

M. *Merz* annonce que, selon toute probabilité, notre personnel forestier suisse pourra se faire assurer auprès de la Société d'assurance de ses collègues d'Allemagne.



### Revue des journaux forestiers étrangers.

#### Revue des Eaux et Forêts. Paris N° 7.

Les avalanches, par J. Coaz, traduit par A. Mathey. — La pulpe des bois du Canada. — L'alimentation des poissons de vivier. — La défense contre la grêle. — Bibliographie. — Chronique forestière.

Le bel ouvrage de M. Coaz est suffisamment connu des lecteurs du „Journal“ pour que nous puissions nous abstenir de citer quelques passages de l'excellente traduction de M. Mathey. Celle-ci ne traite, au reste, que de la correction des couloirs d'avalanche; les deux exemples choisis sont ceux du Tief-tobel, près Schmitten et de Torrentalp, près de Louèche-les-Bains.

Le second article donne d'intéressants renseignements sur l'augmentation toujours croissante des exploitations forestières au Canada. La pulpe de bois sert aujourd'hui à une infinité d'usages; à côté de la fabrication du papier — le *Petit Journal* à lui seul absorbe annuellement 125,000 tiges! — on l'utilise pour des pavages, plus durs que l'asphalte; des dalles, des conduites d'eau; on en fait des seaux, des barils, des boîtes à cigares, des bateaux, des matelas, des voitures, des fers à cheval, des cercueils, un coton, une charpie sans égale, de la soie, etc. On peut en bâtir une maison tout entière. Cette étude termine par le conseil aux Canadiens de travailler le bois à l'intérieur du pays et de ne plus l'exporter brut.

**Même journal. N° 8.**

La forêt de Bellême. — Les permutations juridiques du corbeau. — Les accidents du travail. — Le pâturage en forêt. — Chronique forestière, etc.

La forêt domaniale de Bellême a été choisie comme but d'excursion du Congrès forestier international de 1900. Nous recommandons donc aux participants la lecture aussi attrayante qu'intéressante de l'article de M. le conservateur Charlemagne.

M. Flahault consacre un vibrant article au „pâturage en forêt“, ce dernier et si intéressant ouvrage de M. Mathey dont il a été question dans notre dernier numéro.

**Même journal. N° 9.**

Histoire sommaire de l'administration des Eaux et Forêts en Algérie. — La correction des avalanches en France. — Recherches étymologiques à travers bois. — Une bonne plante forestière, la vesce de Cerdagne. — Cubage mental des chênes. — Chronique forestière, etc.

M. Mougin conteste l'efficacité de quelques mesures préconisées par M. Mathey pour la correction des couloirs d'avalanche. Il ne pense pas que l'introduction de l'aune vert soit à recommander ni comme arbre de transition, ni comme moyen de correction d'un couloir. En cela nous ne sommes pas d'accord avec M. Mougin. Il serait trop long de dire ici pourquoi, mais il nous semble que pour les travaux de reboisement dans les hautes régions on n'a pas accordé à cette précieuse essence toute la place qu'elle mérite.

**Même journal. N° 10.**

Le terreau des forêts et la tourbe. — De l'antisepsie en pisciculture. — Association forestière américaine. — La sylviculture en Hongrie. — Bibliographie. — Chronique forestière, etc.

Dans le premier article, une forte et substantielle étude, M. E. Guinier examine les différentes formes du terreau; il précise le sens à attacher aux termes: terreau, humus et tourbe. Chacun souscrira à sa conclusion: „que le sol forestier est d'autant plus riche qu'il est plus couvert et que sa richesse s'accroît progressivement à la condition que le couvert ne soit jamais interrompu.“

Le mouvement en faveur de la conservation des forêts prend de jour en jour plus d'importance en Amérique. L'article de M. R. Ducamp nous apprend par quels ingénieux moyens on s'y prend, de l'autre côté de l'océan, pour l'étendre toujours davantage.

Notons à la Bibliographie un compte-rendu très flatteur sur le travail de notre compatriote M. W. Borel: „Les Bois du canton de Genève.“

**Allgemeine Forst- und Jagdzeitung. Tubingue. Avril.**

Etudes sur la situation forestière du Nord-Ouest de la Russie. — Organisation du service forestier dans les états de l'empire d'Allemagne. — Bibliographie. — Lettres. — Notices.

Cette suite de l'article de M. le Dr Mayr sur les forêts russes est consacrée à la distribution des essences, leur rajeunissement et leur emploi, à l'importance de ces essences au point de vue de l'importation en Allemagne.

**Même journal.** Mai.

A propos des coupes culturales, etc. — Etude sur la situation forestière au Nord-Ouest de la Russie (fin). — Les forêts de Java et leur traitement. — Organisation du service forestier dans les Etats de l'empire d'Allemagne (suite). — Bibliographie. — Lettres. — Réunions de sociétés forestières et expositions. — Notices.

L'article de M. Seibt sur les forêts de Java est à un intérêt tout particulier parce qu'il émane d'un forestier qui a passé 5 ans dans cette perle des colonies hollandaises. Notons que le nombre actuellement connu des essences forestières de cet heureux pays dépasse déjà 800. Beaucoup possèdent de précieuses qualités techniques.

Le conseil de sylviculture, institué par la société, nouvellement fondée, des forestiers allemands s'est réuni, pour la première fois, du 27—29 mars, à Berlin. Il comptait 28 représentants des divers Etats, des Sociétés forestières et des Ecoles forestières. Il s'est occupé de questions administratives et de l'établissement d'un nouveau tarif douanier.

**Forstwissenschaftliches Centralblatt.** Munich. Avril.

Le plantoir. — L'imposition de la forêt. — Mesures de protection contre les inondations. — Réunion de la société des forestiers allemands à Schwerin (fin). — Améliorations dans le traitement des forêts privées. — Bibliographie. — Notices.

On se souvient que les inondations de 1897 ont causé de grands désastres, en Silésie particulièrement. Aussi, une loi de septembre 1899 a-t-elle été édictée pour chercher à empêcher le retour de pareilles calamités. Cette loi attache une importance particulière à l'interdiction de pratiquer des coupes déréglées.

**Même journal.** Mai.

Bernard Altum. † — De quelle façon peut-on utiliser avantageusement les produits d'éclaircie dans les jeunes peuplements de résineux. — Théorie et pratique dans la culture du hêtre. — Réunion de la Société forestière de Saxe, 1899. — Des soins aux forêts des particuliers. — Bibliographie. — Notices.

Le Dr Metzger répond à la question posée au deuxième article en proposant la création de verreries, éventuellement, la carbonisation et la fabrication de briquettes.

La Société forestière de Saxe a entendu une communication du professeur Nitsche, Tharand, sur la biologie du „*Tortrix tedella*“, un ravageur très répandu actuellement dans nos forêts. On ne connaît pour l'instant, aucun moyen de le détruire sûrement. Il semblerait toutefois, heureusement, qu'un parasite végétal, *Entomophthora radicans*, soit en train de lui faire une guerre efficace.

**Centralblatt für das gesamte Forstwesen.** Vienne. Avril.

Utilisation et culture, au point de vue forestier, de quelques variétés de nos arbres de la forêt. — Résultats de quelques essais sur les éclaircies et coupes claires. — Bibliographie. — Réunions forestières et expositions. — Communications. — Notices.

Dans le premier article, le conseiller forestier C. v. Fischbach examine la question de l'hérédité de qualités individuelles chez les arbres forestiers; il étudie l'avantage qu'aurait la sylviculture à en tirer parti. On a fait en France, il y a quelque temps déjà, des recherches sur ces intéressantes questions.

De Russie nous vient l'annonce d'un nouveau succédané du bois: l'uralite. Il est composé d'asbeste en poudre, mélangé de craie, de silicates et d'alun, le tout réuni par un ciment spécial. Indifférent aux variations de température et incombustible, il sert déjà, paraît-il, à une foule d'emplois.

### Même journal. Mai.

Résultats de quelques essais sur les éclaircies et les coupes claires (fin). — Bibliographie. — Réunions forestières et expositions. — Communications. — Notices.

A en croire le compte rendu du Congrès forestier autrichien de 1900, on n'a pas procédé en Autriche aussi radicalement que chez nous pour le triage des forêts protectrices. Ainsi, à Salzbourg, ces dernières ne représentent que le 11,36 % de l'étendue forestière totale, en Tyrol et au Vorarlberg, le 15,31 %; en Styrie, le 11,94 %. La Corinthie, avec le 21,84 %, et la Carniole, avec le 31,93 %, occupent le haut de l'échelle. On cherche à alléger autant que possible les impositions des propriétaires de forêts protectrices. Ce n'est que justice.



## Chronique forestière.

### Confédération.

**Réunion en Suisse de l'association internationale des stations de recherches forestières.** Cette association tiendra en Suisse, du 4 au 11 septembre prochain, sa troisième réunion. Le programme en a été arrêté comme suit :

Lundi, 3 septembre, soir: Réunion à Zurich.

Mardi, 4: Séance à Zurich. Au programme figurent 3 conférences : de M. le prof. Dr Mayr, à Munich, sur l'aire de distribution de nos essences principales; de M. le prof. Dr Schwappach, à Eberswalde, sur la participation des stations de recherches forestières aux expériences sur les qualités techniques du bois, et de M. le conseiller forestier Friedrich, à Mariabrunn, sur le modèle le plus récent de l'autographe pour accroissement. — Visite au jardin d'essais forestiers, ainsi qu'aux places d'essais de l'Adlisberg.

Mercredi, 5, jeudi, 6, vendredi, 7, et samedi, 8: Visite aux places d'essais du Sihlwald, près Zurich, d'Olten, de Lucerne, et des installations faites dans l'Emmenthal pour l'étude de l'influence de la forêt sur l'écoulement des eaux.

Dimanche, 9: Séance, à Berne. Rapport et programme pour les travaux concernant l'influence de la forêt sur le régime des eaux. Rapporteur : M. le prof. Dr Bühler, à Tubingue.



## Bibliographie.

### Publications nouvelles.

**Verhandlungen des Badischen Forstvereins bei seiner 42. Versammlung zu Eberbach am 25. September 1899.** Freiburg i. Br. C. A. Wagner's Universitäts-Buchdruckerei 1900. 119 S. 8°.

**Mitteilungen aus dem forstlichen Versuchswesen Oesterreichs.** Herausgegeben von der k. k. forstlichen Versuchsanstalt in Mariabrunn. Der ganzen